



Société protectrice des animaux de Québec



Rapport annuel 2010



La SPA de Québec

Sa mission : *Améliorer la qualité de vie des animaux domestiques en contribuant à leur santé, leur bien-être et leur sécurité et ce, tout en éduquant et en sensibilisant la population à l'importance de la vie animale.*

Ses valeurs : *Les valeurs qui guident les actions de la SPA sont les suivantes :*

- *La SPA est vouée au bien-être des animaux ;*
- *La SPA est au service des gens dans leurs rapports avec les animaux ;*
- *La SPA offre des services de qualité sans préjudice ni discrimination ;*
- *La SPA privilégie la transparence envers la population ;*
- *La SPA reconnaît l'importance de son personnel.*

Son rôle : Comme le nom de l'organisme l'indique, son rôle d'origine était principalement axé sur la prévention de la cruauté envers les animaux. Ce rôle s'est considérablement élargi, de sorte que la SPA assume maintenant une véritable vocation d'utilité publique :

- Recevoir les animaux abandonnés par leur gardien ou trouvés par tout citoyen ;
- Sur appel de citoyens ou des services municipaux ;
 - Cueillir des animaux perdus, errants, blessés
 - Rechercher les propriétaires, si possible
 - Cueillir des animaux à domicile
- Héberger, nourrir, prodiguer des soins aux animaux pendant leur séjour au refuge ;
- Mettre les animaux à l'adoption afin de leur offrir toutes les chances possibles de se trouver un nouveau foyer ;
- Traiter les diverses plaintes, notamment pour des animaux errants ou pour de la cruauté ;
- Cueillir et relocaliser de petits animaux sauvages ;
- Prodiger des conseils aux familles adoptives ;
- Sensibilisation et éducation de la population.

De nouveaux besoins se profilent et le rôle de la SPA continue de s'élargir.

Table des matières

Mot du président	4
Mot du directeur général	5
Un peu d'histoire	6
Une définition, une référence	6
Contexte réglementaire	7
Conseil d'administration	8
Gouverneurs / gouverneures	9
Les mascottes de la SPA	10

L'année 2010

Opérations – bien-être animal	
Infrastructure	10
Les rénovations	10
Opérations	12
Statistiques	12
Ententes avec les municipalités	13
Partenariats.....	14
Et nos employés !!	15
Histoires	16
Marketing, notoriété	
Site Web	18
Implications dans des organisations	18
Activités diverses	19
Prix Solange-Hamel	20
Le cocktail annuel	20
La Grande Dégustation	21
Membres	21
Bénévoles	22
Finances	
Les sources de revenus	23
Les dépenses	24

Mot du président du conseil d'administration



Chers membres de la SPA de Québec, amis et amies des animaux,

Une autre année de passée, encore une fois bien remplie, et de nouveau fort intéressante pour les membres du conseil d'administration. La progression se poursuit !!

À mon entrée en fonction comme président, je me suis fixé 3 grands thèmes pour assurer la pérennité et la qualité des opérations de la Société :

- Assurer le bien-être des animaux à la SPA ;
- Respecter les employés qui y travaillent ;
- Maintenir une saine gestion financière.

Tous ces éléments demeurent respectés de nouveau en 2010.

La Société ne roule pas sur l'or, mais elle a maintenant le mérite d'avoir complété 5 années consécutives sans déficit tout en augmentant ses investissements pour l'amélioration des soins aux animaux. Et tous les efforts sont mis de l'avant pour continuer dans cette voie.

Je remercie les employés au nom du conseil, car leur dévouement envers les animaux permet de maintenir notre bonne réputation auprès de ceux qui nous connaissent bien et ceux qui apprennent à nous connaître.

Je voudrais aussi remercier les donateurs dont l'aide substantielle a supporté la capacité de la Société d'accueillir encore une fois près de 11 000 animaux. Ce sont également les dons qui ont permis de réaliser des rénovations notables au refuge, contribuant ainsi au bien-être de nos pensionnaires.

Je souligne également l'aide de nos partenaires qui nous supportent dans la réalisation de nos objectifs et permettent à la SPA de progresser.

Si en 2009 un comité "Nouvelle SPA" avait été créé en raison du besoin de relocalisation, l'année 2010 a vu la création d'un comité "Financement" pour appuyer le premier. Les démarches entreprises ont démontrées la nécessité d'élargir notre base de donateurs si nous voulons voir se réaliser ce projet. Une bonne emphase est maintenant mise sur le volet financement, à l'instar de d'autres refuges comme nous.

Un plan stratégique a été mis en place. Des objectifs sont ambitieux et représentent des défis importants pour le personnel qui a maintenu les efforts pour assurer voire améliorer la qualité des services. Il demeure que la réalisation d'objectifs est tributaire du volet financement.

Finalement, je remercie tous les membres du conseil d'administration qui ont continués bénévolement de s'impliquer avec énergie. À titre de président du conseil, je suis fier de faire part d'une organisation qui chemine dans l'amélioration du bien-être animal, et suis heureux de continuer de travailler avec l'équipe du conseil, des membres du personnel, et de toutes les personnes qui contribuent dans la réalisation de la mission et des objectifs de la Société.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Daniel Giroux'.

Daniel Giroux - Président du conseil d'administration



Mot du directeur général



L'année 2010 a constitué ma deuxième année en poste. À mon arrivée, les défis étaient fort nombreux, et le demeurent !!

Le bâtiment, vieux de 30 ans est un ancien garage de mécanique de camion. Des rénovations y ont été apportées au gré des liquidités disponibles. Cela demeure un bâtiment qui n'a pas été conçu pour être une SPA, trop petit pour les besoins et ardu à entretenir. La SPA demeure avec le souhait voire la nécessité de se relocaliser.

Les ressources humaines étaient limitées et beaucoup d'équipements désuets. J'ai souvenir du réseau informatique auquel le nombre de postes de travail et bases de données dépassait la capacité.

En bref, la SPA de Québec fonctionnait avec des contraintes financières notables.

Les deux dernières années ont été consacrées à consolider des modes de fonctionnement. Les bons résultats nous ont permis de réaliser des rénovations dans la bâtisse pour maintenir et même améliorer le bien-être de nos pensionnaires. Les employés ont mis beaucoup d'efforts dans ces projets et sont les artisans des accomplissements.

Beaucoup demeure à faire sur d'autres volets. Si le conseil d'administration a autorisé des dépenses notables pour des réalisations, les attentes se placent maintenant sur d'autres volets du plan stratégique notamment au niveau des revenus qui doivent être augmentés de façon substantielle pour assurer la pérennité de la Société et l'amélioration des soins et services destinés aux animaux. De tels volets sont :

- L'augmentation de la notoriété de la Société. Nous constatons que beaucoup de gens ignorent encore notre rôle. Une meilleure notoriété favoriserait le succès de la Société et se reflèterait dans les adoptions et autres opérations, devrait améliorer la situation financière, ce qui contribuerait à améliorer les soins et services aux animaux.
- Le financement !! C'est-à-dire augmenter de façon considérable le bassin de donateurs et le volume des dons. À titre comparatif, des refuges à l'ouest du Québec (SPCA anglophones, Humane Societies) tirent entre 50 et 70% de leurs revenus totaux en dons, ce qui se chiffre en millions de dollars. Pour la SPA de Québec, les dons représentent environ 10% des revenus totaux. Il y a donc place à l'accroissement et cela afin de mieux permettre à la Société de réaliser sa mission en améliorant et diversifiant ses services dédiés au bien-être animal.

Mes remerciements vont à tous les supporteurs de la SPA, mais tout spécialement à mes collègues de travail qui, par leurs tâches quotidiennes, veillent au respect de la mission et font progresser la Société.

Denys Pelletier - Directeur général

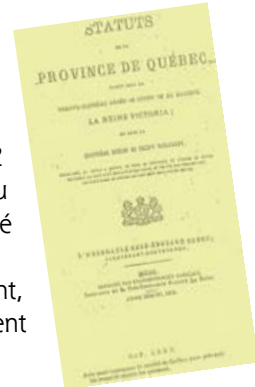


Un peu d'histoire

Vers la fin du 19e siècle, le Québec a reconnu la grande nécessité d'accorder une attention particulière au sort des animaux. Davantage utilisés à l'époque comme aide au travail, des animaux sont devenus, au fil des ans, des compagnons de vie. Leur popularité grandissante dans les foyers a peu à peu sensibilisé la population à l'importance de les protéger.

C'est en 1875, qu'un groupe de personnes s'est formé afin d'incorporer la SOCIÉTÉ DE QUÉBEC POUR PRÉVENIR LES CRUAUTÉS CONTRE LES ANIMAUX, aujourd'hui connue sous le nom de SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE QUÉBEC (SPA de Québec). Constituée en 1875 sous des statuts de la province de Québec, une modification à l'enregistrement a été réalisée et est devenue effective le 22 septembre 2009. La SPA est maintenant enregistrée sous la Loi sur les compagnies du Québec, Partie III. Cela ne change rien dans les opérations, l'enregistrement ayant été fait dans un contexte de continuité de l'organisation.

La modification à l'enregistrement demeurait cependant nécessaire considérant, notamment, que la concrétisation d'ententes de services avec le gouvernement provincial ne sont admissibles qu'à des organismes enregistrés sous la Partie III.



Vers 1982, lors de l'acquisition du refuge actuel, celui-ci avait été inscrit sous la propriété d'une entreprise affiliée à la SPA, soit la SCSA (Société de Contrôle et de Secours aux Animaux). Ceci protégeait le bâtiment en cas de faillite de la SPA. Puisque la bâtisse est maintenant entièrement payée, mais ayant une valeur de revente peu élevée, l'utilité de la SCSA se questionnait. Lors de l'assemblée générale d'avril 2009, il fut convenu de liquider cette entité. Cela a été effectué dans le même processus que l'enregistrement de la SPA sous la Partie III. Les deux entreprises ont donc été fusionnées, la bâtisse alors intégrée dans les livres de la SPA qui demeure l'entité continuant la poursuite des opérations.



Une définition, une référence

La Société protectrice des animaux de Québec est un organisme sans but lucratif dirigé par un conseil d'administration bénévole. La Société se préoccupe de l'abandon et de la surpopulation animale tout en voulant faire de l'éducation, de la sensibilisation, de la prévention, et en mettant en place des programmes incitatifs visant à régler cette problématique. Ceci la distingue fondamentalement des organismes de contrôle des animaux à but lucratif, qui voient plutôt un intérêt à la surpopulation animale.

Étant le premier organisme reconnu dans la région de Québec en ce qui a trait à la protection des animaux, la SPA de Québec est devenue une véritable institution pour tous ceux qui ont à cœur le bien-être des animaux. Ses nombreuses années d'expérience lui ont permis d'acquérir une solide expertise. Nous faisons les efforts pour qu'elle demeure ou devienne, dans l'esprit de chacun, l'organisme de référence dans ce domaine.

Au-delà de ses objectifs premiers de protection des animaux, l'organisme assume aussi une véritable vocation d'utilité publique, dû à un besoin toujours grandissant d'assurer le contrôle et le bien-être des animaux domestiques. Elle exerce son action sur des territoires déterminés par des ententes avec les villes. À travers toutes les facettes de son travail, elle poursuit sa lutte contre toute forme de cruauté et favorise une saine cohabitation des animaux avec l'homme.

Contexte réglementaire

La SPA, dans son propre fonctionnement, est assujettie à un encadrement légal similaire à toute organisation. De façon plus spécifique, elle doit respecter une panoplie de normes, sanitaires, vétérinaires, environnementales et autres, pour les animaux qu'elle accueille dans son refuge.

Dans l'exercice de ses activités d'assurer la qualité de vie des animaux, des lois existent à différents paliers et la SPA doit les respecter et/ou assurer qu'elles soient respectées.

- Au niveau fédéral, le code criminel régit la cruauté animale. Toute personne qui pose un geste faisant souffrir un animal, voire le tuant, peut être accusée en vertu du code criminel, articles 444 – 446. L'intention criminelle doit être prouvée. Tout policier ou constable spécial nommé par le ministère de la justice peut surveiller l'application de cette loi. La SPA a un constable spécial, et souhaiterait en former d'autres dans le cadre de son développement.
- Au niveau provincial, la Loi sur la protection sanitaire des animaux (L.R.Q. chapitre P-42), encadre notamment au niveau de la santé, de l'identification, des aliments, des médicaments vétérinaires, de la sécurité et du bien-être des animaux. Elle fournit par ailleurs des paramètres sur les inspections et les saisies d'animaux en cas de non-respect des dispositions. La surveillance de l'application de cette loi est assurée par des personnes et organismes désignés par le MAPAQ (Ministère de l'Agriculture, Pêches, Alimentation du Québec). La SPA est visée par cette loi, mais contribue également à la surveillance suite à une entente avec le MAPAQ.
- Les réglementations des municipalités desservies par la SPA, sont généralement plus précises sur des éléments tels la nuisance par des animaux, la salubrité des lieux où sont gardés des animaux et l'enregistrement d'animaux. La SPA est impliquée dans les enregistrements. Cependant, elle est ouverte à obtenir des pouvoirs supplémentaires lui permettant de contribuer à l'application des règlements municipaux en support des services policiers.



Le conseil d'administration 2010-2011



Daniel Giroux

- Président
- Conseiller principal – Groupe Investors



Claude Martineau

- Vice-président
- Médecin vétérinaire – Groupe Daubigny
- Siège sur le conseil d'administration d'ANIMA-Québec



Francois Ricard, CGA

- Trésorier
- Directeur de l'administration – Trust Eterna



Solange Hamel

- Secrétaire
- Retraitée du Centre jeunesse de Québec
- Bénévole de longue date pour la SPA ayant inspirée le prix Solange-Hamel pour son dévouement



Julie Paré

- Administratrice
- Dessinatrice en architecture – Bouchard & Laflamme



Monick Drolet

- Administratrice
- Propriétaire du Manoir des Majestés



Robert Lachapelle

- Administrateur
- Médecin vétérinaire – Cliniques Lachapelle



Sophie Lessard-Berger

- Administratrice
- Avocate – Fasken Martineau



Jean Brisset des Nos

- Administrateur
- Avocat – Daignault & associés



France Thibault

- Administratrice non votante / représentante de la Ville de Québec
- Service des finances – Ville de Québec



Michel Mercier

- Administrateur non votant / représentant de la Ville de Québec
- Service de police – Ville de Québec

Les gouverneurs/gouverneures



Anita Damico

- Présidente d'honneur du cocktail bénéfice 2007
- Membre du comité d'organisation de l'édition 2010 du cocktail bénéfice



Josée Turmel

- Présidente d'honneur du cocktail bénéfice 2009



Carlo Alberton

- animateur lors de l'édition 2009 du cocktail bénéfice
- Membre du comité d'organisation de l'édition 2010 du cocktail bénéfice
- Président d'honneur du cocktail bénéfice 2010

Les mascottes de la SPA



Boucane

Rescapée d'un incendie. La peau brûlée, elle survécut grâce aux traitements quotidiens à la SPA pendant plusieurs semaines. Ses oreilles "fondues" demeurent les séquelles de sa mésaventure. Aujourd'hui, elle vit paisiblement dans les bureaux de la SPA



Tit-ours

Rescapé d'un piège à ours, en arrêt cardiaque. Il fut réanimé.

Les blessures au cou l'ont empêché de pouvoir bien supporter sa tête pendant plusieurs mois. Il s'est néanmoins rétabli et vit maintenant dans les bureaux de la SPA

L'année 2010

L'année 2010 fut la première année du plan stratégique 2010-2014. Des objectifs avaient alors été fixés en fonction de trois grands thèmes, soit :

- Les opérations, notamment tout ce qui entoure les soins et services aux animaux ;
- Les efforts de notoriété ;
- Les finances.

Relevons que, dans le cadre d'un exercice avec des étudiants de l'université Laval, ces derniers ont également fait ressortir des points sous les mêmes 3 thèmes, mais plus particulièrement au niveau de la notoriété ; plusieurs ne connaissaient pas la SPA ou son rôle.

Opérations – Bien-être animal

Infrastrucure

Nous avons, dans le passé, évoqué à plusieurs reprises les rénovations à apporter au refuge. En mars 2009, la SPA invitait les médias à venir constater ce besoin, et notre message ne fut pas axé sur une date de construction, mais d'inviter le public à participer au financement, notamment la nécessité que chaque gardien d'un chien enregistre ce dernier et contribue ainsi aux projets de la SPA. Le constat est que le message doit être répété. De plus, le constat de besoins évolutifs, des nouveaux services qu'elle désire offrir, poussaient vers un impératif : la SPA doit se relocaliser !! Le conseil d'administration a créé un comité «Nouvelle SPA» pour suivre ce projet, avec un important volet concernant les levées de fonds.

En 2010, le comité a examiné plusieurs avenues et le volet des levées de fonds est apparu comme une incontournable priorité. Dans le même temps, encouragées par nos vétérinaires bénévoles, des rénovations notables ont été entreprises sur le bâtiment actuel.



Les rénovations

- L'accueil des clients se faisait avec un seul poste de travail plus que vétuste. Le tout a été revu de façon à avoir 2 postes de travail de type comptoir.

2008



2010



- À l'adoption des chats, on retrouvait une porte menant à l'adoption des chiens. Les chiens promenés ou adoptés passaient tout près des cages des chats, contribuant au stress de ces derniers. La porte a été déplacée et un mur érigé de façon à éviter les contacts entre les deux espèces. De plus, le mur à l'arrière des cages des chats, séparant de l'adoption des chiens, a été insonorisé. Un poste de travail de type comptoir a aussi été installé à l'adoption des chats, servant tant pour l'adoption que pour le service à la clientèle.

2009



2010



2010



- Les murs des enclos pour chiens ont été repeints avec un produit à l'époxy. Tous les murs de béton du rez-de-chaussée ont été repeints.



- À l'étage supérieur, les chats étaient dans une grande salle, sans divisions, et sans ventilation. Cette salle a été subdivisée en sections indépendantes et un système de ventilation assure un échange d'air indépendant à chaque secteur.



Les rénovations visaient en priorité la santé des animaux. Nous avons atteint un certain succès, constatant notamment une réduction des cas de rhino trachéite chez les chats. Nous souhaitons donc continuer les améliorations.

Opérations



Statistiques

	Chiens	Chats	Autres	Total
Entrées				
• Abandons par des propriétaires	1625	3016	428	5069
• Animaux saisis dans l'application de règlements divers	69	61	23	153
• Animaux trouvés	1265	4028	214	5507
Total	2959	7105	665	10729
Proportion en %	27.58%	66.22%	6.2%	
Sorties				
• Adoptions	982	1696	232	2910
• Animaux trouvés et réclamés par leurs propriétaires	628	163	24	815
• Euthanasies				
○ Demandées par les propriétaires des animaux	649	1275	126	2050
○ Décidées par la SPA	606	3798	244	4648
• Décédés (animaux récupérés alors qu'ils étaient décédés)	66	182	27	275
Total	2931	7114	653	10698

- Le nombre d'entrées d'animaux se maintient à près de 11 000 depuis quelques années. À titre comparatif avec des SPA dans d'autres municipalités:

Ville	Nombre d'animaux	Population	Ratio
Ottawa	10 238	870 250	1.18 %
Winnipeg	9 228	684 100	1.35 %
Edmonton	10 772	760 000	1.40 %
Gatineau	8 000	250 000	3.20 %
Mauricie	6 100	130 000	4.69 %
Québec	10 729	520 000	2.06 %

À première vue, des SPA à l'ouest du Québec reçoivent moins d'animaux que des SPA au Québec, en regard de la population, et tout en ayant des installations parfois 6 à 7 fois plus vastes que celle de la SPA de Québec. Une analyse plus exhaustive pourrait faire ressortir de façon nette les raisons des différences, qui peuvent être culturelles¹. Cependant, pour la SPA de Québec, on y relèverait 2 défis ; diminuer le nombre d'entrées (et ainsi les euthanasies) et agrandir ses installations pour héberger plus de pensionnaires et leur offrir de meilleurs services. Il faut par ailleurs travailler de concert avec d'autres organisations pour combattre à la source

¹ «Les québécois, de mauvais parents pour les animaux ?» – Magazine Art de vivre 2011

une cause de ce grand nombre d'entrées et à la surpopulation, soit sensibiliser les gardiens d'animaux à leurs responsabilités et à la stérilisation.

- Le nombre d'adoptions approche lentement du cap des 3 000. Nous espérons dépasser ce cap. L'idéal serait que tous les animaux aptes à l'adoption le soient. Notons cependant une progression, alors qu'en l'an 2000 il y avait eu moins de 2 000 adoptions pour des entrées supérieures à 12 000.
- Le nombre d'animaux trouvés qui sont ensuite réclamés par leurs propriétaires demeure faible. S'il est de près de 50% dans le cas des chiens, il est de 4% dans le cas des chats. Quelques hypothèses ou questions peuvent être avancées :
 - Dans la région de Québec, les règlements municipaux obligent les propriétaires de chiens à enregistrer leur animal. L'enregistrement favorise de retracer le propriétaire d'un chien égaré. Les règlements ne visent pas les chats.
 - Est-ce que les propriétaires de chats sont moins attachés à leur animal ?
 - Il peut y avoir une bonne quantité de chats errants, à l'instar de d'autres villes nord américaine. Les chats ont un taux de reproduction élevé si bien que, théoriquement, à partir d'un couple de chats on peut générer une population dépassant les 500 000 chats après 8 ans !! De quoi motiver la SPA à encourager les propriétaires de chats à faire stériliser leurs animaux.
- Les euthanasies demandées par les propriétaires sont respectées. Ces derniers connaissent leur animal et leurs décisions sont basées sur des motifs appropriés.
- Les euthanasies décidées par la SPA sont basées sur des critères comme la santé et le comportement de l'animal. La surpopulation entre également en ligne de compte, particulièrement au niveau des chats.



Ententes avec des municipalités

La SPA a conservé les ententes qu'elle avait avec des municipalités. Les services rendus sont principalement ceux de fourrière et de vente de licences de chiens (les chats ne sont pas réglementés dans la région).

La vente de licences entre dans les sources de revenus pour financer les opérations courantes. Pour le propriétaire d'un animal, l'enregistrement (licence) de son animal favorise que soit animal soit identifié et donc récupéré en cas de perte.

Pour Québec, il y aurait un nombre insuffisant de propriétaires de chiens qui enregistrent leurs animaux et par conséquent un impact sur les revenus pour la SPA et les services rendus. À cet égard, la Ville de Québec a entrepris des démarches en commençant par produire un règlement harmonisé en 2010. Les prochaines étapes viseront l'application rigoureuse de cette réglementation avec la mise en place d'une structure appropriée dès 2011, allant jusqu'à l'émission de constats d'infractions.

Nous voudrions convaincre les municipalités de légiférer à l'égard des chats dans le contexte où ces derniers représentent 66% de la population traitée et que les coûts sont alors davantage supportés par les gardiens de chiens. L'appui de la population nous aiderait pour y parvenir. Notons par ailleurs que certains organismes avancent que l'enregistrement obligatoire des chats constitue un des moyens pour le contrôle de la surpopulation.



Partenariats

Pour mieux atteindre ses objectifs qu'elle poursuit, la SPA de Québec crée des liens de confiance avec divers partenaires. Afin d'augmenter sa notoriété, dans le respect de sa mission, la SPA se montre ouverte, voire fait des démarches afin d'établir de nouveaux partenariats.

- La Faune Domestique : une collaboration toujours aussi appréciée !!! Sensibilisée au phénomène des usines à chiots, cette animalerie a fait le choix de réserver de ses cages pour des animaux de la SPA, contribuant ainsi à favoriser le taux d'adoption avec sa propre clientèle.

Par ailleurs, sur présentation d'une preuve d'adoption d'un animal de la SPA, elle accorde, dans les 14 jours de l'adoption, un rabais de 20% sur tout produit pertinent à l'animal adopté (des modalités peuvent s'appliquer – voir en magasin)



- Létourn : un commanditaire notable pour des activités de la SPA. Également, à l'adoption d'un animal de la SPA, offre un coupon rabais applicable sur tous les accessoires en magasin et un coupon rabais sur un sac de nourriture First Choice



- Pepsi – Alex Coulombe est une entreprise solidaire à la cause de la SPA. Elle contribue à la majorité des activités de financement.
- Le distributeur de nourriture animale First Choice est aussi un partenaire fidèle qui agit comme commanditaire de certaines de nos activités. Les commandites des envois postaux pour le renouvellement des licences canines et de notre campagne annuelle de financement en sont de beaux exemples, en plus de dons occasionnels de nourriture pour le refuge.
- MAPAQ (Ministère Agriculture, Pêcheries, Alimentation du Québec) : en 2009, le député Geoffrey Kelly remettait un rapport, au MAPAQ, issu d'un groupe de travail provincial sur le bien-être animal. Une des recommandations était d'augmenter le nombre d'inspecteurs pour contrer les usines à chiots ou toute situation où le bien être animal n'est pas respecté. Le MAPAQ pris la décision de déléguer des pouvoirs à des SPA afin de couvrir un vaste territoire.



La SPA de Québec a conclu une entente avec le MAPAQ afin de pouvoir procéder à des inspections et a reçu à cette fin un budget annuel de 25 000\$. Les inspecteurs sont des employés de la SPA mais nommés et encadrés par le MAPAQ, et assujettis aux rigoureuses règles de confidentialité de cet organisme.

- Vétérinaires bénévoles : l'association avec des vétérinaires bénévoles dure maintenant depuis l'automne 2007. Cette implication constitue un atout majeur et nous en demeurons extrêmement reconnaissants.

Le précurseur des services vétérinaires bénévoles à la SPA de Québec fut le docteur Kenneth Lachapelle, qui s'y consacra de 1955 à 1985. En hommage à ce dernier et en guise d'appréciation des services vétérinaires bénévoles, le conseil d'administration a introduit la Reconnaissance Kenneth-Lachapelle.



- Familles d'accueil : de façon occasionnelle, nous recevons des animaux trop jeunes pour être mis à l'adoption, ou qui doivent être retirés pour des raisons diverses : maigreur extrême, femelles gestantes, voire des travaux à la SPA comme ce fut le cas récemment. Une telle intervention permet à ces animaux d'être ensuite placés à l'adoption. Grâce à la collaboration des familles

d'accueil et à l'implication des vétérinaires de la région, des centaines d'animaux ont pu être traités et finalement adoptés. Ces familles sont grandement appréciées.

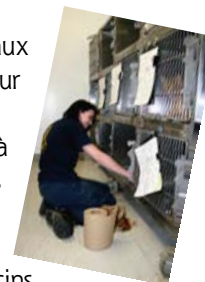
- L'hôpital vétérinaire Daubigny, situé à proximité, continue de nous aider lors de situations d'urgence en dehors de nos heures d'ouverture.
- Le Centre sportif canin Club d'élite offre toujours des rabais à ceux qui veulent éduquer leur chien ce qui évite les mauvais comportements menant souvent à l'abandon d'un animal. Le Centre sportif canin Club d'élite nous est d'une aide précieuse lors des activités de financement avec la présentation de spectacles d'agilité qui attirent de nombreux adeptes.
- Depuis quelques années, les WAL-MART de Beauport, Sainte-Foy et Saint-Romuald font partie de nos partenaires en nous fournissant gratuitement de la nourriture de qualité, de la litière pour le refuge ainsi que des accessoires pour animaux.
- D'autres organismes, tels que Costco et Métro, fournissent de la nourriture sur base occasionnelle.



Et nos employés !!!

Nos trésors !! Sans eux, la SPA ne réussirait pas dans sa mission. Ils sont plus que dévoués pour maintenir les lieux propres et les animaux en santé !!!!

- Nous continuons à travailler sur la rétention dans un secteur réputé pour son taux de roulement élevé. Nous sommes attentifs aux suggestions des employés pour améliorer les conditions de travail.
- Des efforts supplémentaires sont placés sur la formation. Tout employé est déjà fort encadré à l'interne sur les protocoles de santé et salubrité. Des formations complémentaires s'ajoutent. Par exemple, 15 employés ont suivis un cours de «Comportement animal en milieu de refuge». Plus récemment, 4 employés ont assistés au symposium «Gestion de refuges» de l'Association des Médecins Vétérinaires du Québec (AMVQ).
- Les employés de la SPA de Québec étaient syndiqués depuis de nombreuses années. Ces derniers ont cependant déposé une requête en révocation de l'accréditation. Cette requête a été acceptée au début avril 2010, et les employés ne sont donc plus syndiqués.
- La SPA a vécu un deuil au cours de l'année. Madame Rollande Turgeon, employée depuis plus de 10 ans à l'administration a été emportée par un cancer.



Le conseil d'administration et la direction ont à cœur de respecter les employés, sur lesquels repose la réussite de la SPA, et expriment l'engagement de poursuivre dans cette voie.

HISTOIRE - Julie, glacée

C'est le 25 janvier. Il fait froid.

Une personne de la région de Beauport appelle à la SPA pour faire part qu'un chat est immobilisé, la queue prise dans la glace. Incrédulité !! Un agent de la SPA est néanmoins dépêché sur place. L'animal n'est pas trouvé ; on présume qu'il s'en est sorti.

Un nouvel appel reçu à la SPA le lendemain, indiquant que l'animal est toujours au même endroit. Des indications plus précises sur l'endroit sont fournies. L'agent de la SPA s'y présente et a effectivement la surprise de me voir immobilisée, la queue prise dans la glace, et toute grelottante. Comment cela a-t-il pu se produire : mystère pour l'agent !!

«Je suis à bout de forces, mais mon instinct de survie me rend agressive envers l'agent qui s'approche de moi. Ce dernier recourt à un collègue pour se faire aider. On m'endort pour être capable de me manipuler sans danger. De l'eau chaude est utilisée pour me dégager.

Et je me retrouve à la SPA, où je m'y réveille un peu abasourdie, vu le sédatif utilisé, mais vivante !!!!



J'ai laissée des poils de ma queue dans la glace



On m'a nommée Julie, du nom de la personne qui a signalé mon besoin de secours.

Les employés de la SPA ont pris soin de moi. J'ai été envoyée en famille d'accueil pour reprendre des forces. Le froid a fait en sorte que j'en ai perdu le bout de mes oreilles. On a même dû me couper un bout de la queue.



De retour à la SPA, une nouvelle famille m'a adoptée en mars. Je suis donc maintenant au chaud et bien traitée !!! »

HISTOIRE - Cocotte dans les ordures !

Nous sommes en avril. C'est un mercredi soir. L'agent U travaille depuis le lundi et a même assuré le service de nuit entre mardi et mercredi. Il est fatigué mais assure de nouveau le service de nuit en ce mercredi soir.

Vers 22h00, l'agent U reçoit un appel à l'effet qu'un chien serait dans un conteneur à déchets. L'agent se rend à l'adresse indiquée, mais ne voit rien. Il descend néanmoins de son camion pour marcher un peu entre diverses bâtisses, et entend un chien gémir dans un conteneur à déchets un peu éloigné de l'endroit désigné. Il s'y rend. Il fait noir et ne parvient pas à bien voir l'animal. Il doit prendre une perche pour réussir à le saisir dans l'obscurité, par un orifice exigüe et alors qu'il se débat.

L'animal est apporté à la SPA. Là, en pleine lumière, l'agent U constate que l'animal a les pattes attachées et une blessure à la tête ; il a ligoté et jeté vivant aux ordures comme un détrit. Dégoûté, l'agent U en songe à quitter son emploi à la SPA face à la bêtise humaine ...



Le lendemain matin, Cocotte est soignée, lavée, rasée par des techniciens en santé animale. Placée en famille d'accueil un certain temps, elle démontre un très bon caractère. De retour à la SPA et placée à l'adoption, Cocotte se trouve rapidement un nouveau foyer !!



Il n'y a pas que de si belles histoires à la SPA, hélas. Soutenez la SPA pour contribuer à en aider d'autres !!

Marketing, notoriété

La SPA de Québec essaie de s'impliquer dans différents organismes et événements choisis afin de se faire connaître le plus possible.

Les participations sont évidemment choisies ; la SPA ne pouvant se permettre d'être de toute activité. Néanmoins, afin d'augmenter sa notoriété, dans le respect de sa mission, la SPA se montre ouverte, voire fait des démarches pour considérer d'autres activités. Outre la notoriété, différents critères entrent dans la sélection : activités encadrées, respect des valeurs de la SPA, etc.



Site Web

Le nouveau site Web a été lancé à l'été 2010. www.spadequebec.ca



Beaucoup plus coloré et convivial que l'ancien, il reçoit plus d'une centaine de visiteurs chaque jour.



Implications dans des organisations

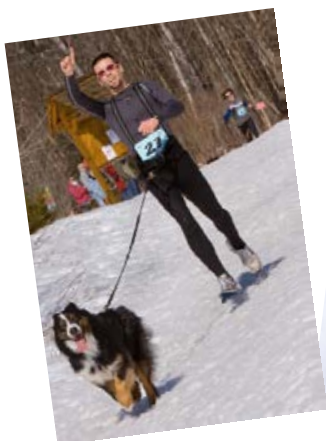
- La SPA de Québec est représentée sur le groupe de travail provincial sur le bien-être animal. Elle tisse d'ailleurs des liens avec d'autres SPA/SPCA pour développer des synergies dans les services, des économies dans ses dépenses, etc.
- Un membre du conseil d'administration siège également sur le conseil d'administration d'ANIMA-Québec, un organisme à but non lucratif dont la mission est de veiller à la sécurité et au bien-être des chiens et des chats du Québec par des activités d'inspection, d'éducation et d'information. ANIMA-Québec est chapeauté par le MAPAQ. Suivant le dépôt du rapport «Kelley» au MAPAQ en 2009, des SPA/SPCA ont été mandatés pour également réaliser des inspections.
- Un membre de la direction siège sur le conseil d'administration de la CFHS (Canadian Federation of Humane Societies) basée à Ottawa et regroupant des refuges d'un bout à l'autre du pays. Cet organisme cherche à regrouper les forces afin d'avoir un plus grand impact sur les paliers gouvernementaux pour toute question animale, par exemple que ce soit au niveau de législations ou de financement. La CFHS a l'ambition de devenir la porte parole du monde animal au pays. Le regroupement permet par ailleurs d'échanger beaucoup d'informations et pour chacun d'améliorer ses méthodes de travail.



Activités diverses

La SPA participe à des événements sociaux et sportifs où les animaux sont mis en évidence. Ces activités permettent à la SPA de se faire voir et de diffuser de l'information sur ses opérations. Notons que des chiens de la SPA ont participé à de ces activités et que cela a eu un effet positif : ces chiens étant parfois adoptés le jour même par des visiteurs !!!

- Une relation privilégiée est maintenue avec Canicross-Québec. Cet organisme favorise l'activité physique avec son chien. Au cours de l'année 2010, il y a eu notamment le canicross des Neiges au Manoir de Lac-Delage, et le défi Mi-Loup à l'île d'Orléans



- Nous participons également au SNAC (Salon National des Animaux de Compagnie) et à d'autres occasions de visibilité.

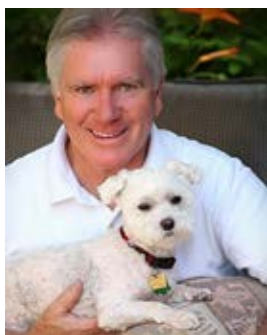
Prix Solange-Hamel

Le prix Solange-Hamel est instauré par la Société protectrice des animaux de Québec (SPA de Québec) dans le but de promouvoir les bonnes actions envers les animaux. Par ce prix annuel, la SPA veut souligner et féliciter ceux et celles qui ont à cœur le bien des animaux et qui le manifestent concrètement dans leur vie quotidienne. Ultimement, la SPA désire conscientiser la population aux bons traitements que les animaux sont en droit de recevoir.

La récipiendaire du prix, édition 2009 remis en 2010, fut Madame Paule Moreau.



2006
Dr Norman Coss



2007
Mme Marie-Odette Lamontagne



2008
Mme Monick Drolet



Le prix consiste en la remise d'un certificat cadeau d'une valeur de \$500.00 de AnimOphoto. Le forfait comprend les prises de vues avec un ou deux sujets et la reproduction sur toile d'une épreuve.



Le cocktail annuel

Cette activité, événement bénéfice par lui-même, se veut également le bilan annuel des différentes activités de financement de la SPA. Plus de 150 personnes ont assisté à l'édition 2010 tenue en mai, sous la présidence d'honneur de Monsieur Carlo Alberton qui a aussi animé la soirée.

Une quantité d'éléments fournis par des artistes et commanditaires ont été mis à l'encan silencieux. La 20 700\$, presque le double de l'année précédente.



différents
soirée a rapportée

La Grande dégustation

La compagnie Distribution Vie et Santé a de nouveau tenu une dégustation de vins et fromages au profit de la SPA, en octobre. L'édition 2010 a rapportée 17 810\$.



Membres

Présenté à des étudiants de l'université Laval, ces derniers ont suggéré des pistes d'amélioration du processus d'adhésion. En accord avec l'approche recommandée, la SPA veut modifier le processus. Le but étant d'augmenter le nombre de membres et l'apport de ceux-ci de façon significative ; cela constitue autant d'ambassadeurs pour l'organisme, peut être aussi d'aide dans des activités, une relève de candidats pour siéger au conseil d'administration.

La Société est à revoir les règles de nomination des administrateurs au conseil d'administration. Elle veut s'inspirer de principes reconnus et rigoureux pour établir des critères d'éligibilité, notamment «20 questions que doivent se poser les administrateurs d'organismes sans but lucratif pour le recrutement, le développement, et l'évaluation de membres pour le conseil d'administration»². Les membres du conseil devraient ainsi, en majorité, posséder des compétences académiques pertinentes et/ou des expertises diversifiées, et pouvant de surcroît avoir une bonne expérience en gestion financière.



² Par Richard Leblanc. Institut Canadien des Comptables Agréés, 2010



Bénévoles

Il nous est souvent demandé pourquoi nous n'acceptons pas les bénévoles dans le refuge. En fait, cela rejoint des pratiques que l'on retrouve de plus en plus ailleurs et même documenté : *«des préoccupations sont soulevées quand les soins prodigués aux animaux le sont par des personnes ayant de bonnes intentions mais avec peu ou aucune formation appropriée en gestion de troupeau, en comportement animal, en santé animale, et/ou en médecine vétérinaire»*³. En somme, nous devons rappeler que des animaux qui entrent au refuge étaient errants et peuvent être porteurs de maladies contagieuses et mortelles. Une personne bien intentionnée mais sans la formation appropriée peut alors causer plus de mal que de bien. En conséquence, seuls les employés dûment formés et encadrés peuvent accéder à l'ensemble du refuge.

Mais avons-nous besoin de bénévoles ? Oui, et un très grand besoin !!! Ce sont dans le cadre des activités de financement que des bénévoles nous sont absolument nécessaires. Les besoins financiers sont criants et nous devons mettre des efforts sur nos activités bénéfiques qui, faute d'aide suffisante, rapportent moins que des activités similaires dans d'autres SPA/SPCA. Idéalement, nous aurions quelques bénévoles clés qui encadreraient les autres.

Nous souhaitons commencer à monter un réseau de bénévoles en 2011. Tous les bénévoles devront se conformer au code d'éthique de la SPA, aux règlements généraux, à des règles de confidentialité.

³ Traduction libre tirée de : Guidelines for Standards of Care in Animal Shelters, publié par The Association of Shelter Veterinarians – USA 2010

Finances

Nous avons complété une 5^{ème} année consécutive sans déficit, et maintenons nos efforts pour maintenir cette tendance. En fait, cette tendance doit grandement s'accélérer. Une partie des excédents sont les sommes disponibles pour nous permettre d'améliorer nos immobilisations, voire même de réaliser le projet de relocalisation. En effet, la relocalisation de la SPA va nécessiter des investissements majeurs. Cependant, même avec un rythme d'excédents de l'ordre de 100 000\$ par année il faudrait plus de 50 ans pour y arriver !



Les sources de revenus

- Les ententes avec des villes

Ces ententes ont rapportées 48% des revenus de l'année. Rappelons que les villes ont comme philosophie de ne pas faire de "profit" en regard des services rendus aux citoyens. En confiant des tâches à la SPA, organisme sans but lucratif, elles peuvent s'attendre à l'application d'une même philosophie.

L'entente la plus importante, en volume, est celle de la Ville de Québec. L'essentiel des revenus provient de la vente de licences pour chiens. Tous ces revenus sont utilisés dans le cadre des services rendus à la Ville. Ces services, pour les animaux, sont de base et aucun supplémentaire n'est envisagé pour le moment. C'est que sur la base d'études statistiques, il devrait y avoir plus de 45 000 chiens à Québec. Or, le nombre de licences vendues est de l'ordre de 23 500. Soit que l'extrapolation de la statistique n'est pas représentative à Québec ou que les propriétaires de chiens sont rébarbatifs à enregistrer leurs animaux. La résultante nette est donc nulle ; il nous en coûte ce que nous recevons. Il faut même gérer très serré pour éviter des déficits vu le peu de licences vendues.

L'augmentation du nombre de licences vendues demeure un objectif.

- Le refuge

Il s'agit ici des opérations afférentes au refuge, comme les adoptions. Ces opérations représentent 40% des revenus de l'année. Les dépenses attribuables à ces opérations, tout comme à celles des villes, font que la résultante nette est également nulle voire déficitaire. En fait, les dons contribuent à assurer la maintenance des services.

La tarification de différents services devrait être revue au cours de 2011.

- Le financement

On regroupe sous ce titre les résultats des différentes activités de levées de fonds ; campagne de financement postale, cocktail bénéfice, dons reçus, etc.. Ces revenus ont représentés 10% du total de l'année. Ces revenus sont essentiels à la SPA pour lui permettre de réaliser ses opérations sans déficit et donc de survivre.

Mais nous sommes loin des résultats de SPA/SPCA qui vont chercher en moyenne 60% de leurs revenus de cette source. Compte tenu du besoin de relocalisation, des nouveaux services, une emphase particulière sera mise pour augmenter radicalement les revenus de financement.



Les dépenses

- Les salaires et charges sociales sont les dépenses les plus importantes. Nous maintenons l'avenue d'avoir du personnel qualifié et essayons d'augmenter les effectifs pour améliorer les soins aux animaux. Par exemple, 2 postes supplémentaires de techniciens en santé animale ont été créés en 2010.
- Les frais afférents aux soins aux animaux (fournitures vétérinaires, moulée, etc.) sont également notables.
- La maintenance du refuge lui-même et des équipements représente des dépenses très importantes.



Remerciements

Outre les organisateurs et participants des activités mentionnées précédemment, la SPA désire faire part de ses remerciements à tous ses donateurs.

Legs reçus

- À la mémoire de Madame Josiane Perret

Don de matériel

- Industrielle Alliance : mobilier de bureau pour tous les employés.



